

Plan Communal de Développement de la Nature de GEMBLOUX

Demande de subsides 2012

La permaculture, un outil de sensibilisation à la Nature

Fiche projet issue du groupe 1 : éducation et sensibilisation à la Nature.

Résumé :

Création de jardins cultivés en permaculture au sein de différentes écoles. Ces jardins seraient des outils de sensibilisation à destination des enfants et des adultes en favorisant le contact direct avec les éléments végétaux et, par extensions et activités complémentaires, les éléments animaux (insectes auxiliaires,...)

Il s'agit de la continuité des actions entamées en 2010 et mises en place dans 5 écoles communales (Lonzée, Grand-Manil, Grand-Leez, Mazy et Les Isnes) en 2011/2012 (voir demandes de subsides 2010 et 2011). Sur 2012/2013, les 5 écoles concernées sont sollicitées pour marquer leur intérêt pour continuer le projet et 4 autres implantations scolaires (Ernage, Sauvenière, Corroy, Beuzet) recevront une proposition pour le lancement du projet.

Le subside sollicité couvrirait une partie de frais pour le financement d'un prestataire de service professionnel, d'une part pour la continuité des projets commencés dans 5 écoles communales (GRAND-MANIL, LONZEE, MAZY, GRAND-LEEZ et LES ISNES), et d'autre part, pour éventuellement lancer le projet dans d'autres écoles.

Le subside sollicité couvrirait en partie les frais de prestations d'un animateur professionnel et également l'achat du matériel destiné aux écoles qui entameraient le projet en 2012/2013.

Aspects financiers :

- Financement d'un prestataire de services pour la mise en place et les animations pédagogiques en collaboration avec les partenaires PCDN (voir descriptif de mission en annexe) : le montant de cette prestation serait plafonné à 5000 € pour l'ensemble des écoles.
- Achat de matériel : entre 100 et 125 €/nouvelle école participante.

MONTANT DU SUBSIDE SOLLICITÉ : 1000 € (ACHAT DE MATÉRIEL + UNE PARTIE DES FRAIS D'ANIMATION)

SOLDE SUR BUDGET COMMUNAL : 4000 € (MAXIMUM)

Plantation d'un verger à l'Escaille

Résumé

Dans le cadre du PCDR, la Ville de GEMBLOUX a acquis une parcelle de terrain à côté de la réserve naturelle de l'Escaille en vue du développement d'un projet de futur musée. Afin d'établir des synergies PCDR/PCDN, le volet d'aménagement vert a été rdirigé vers le PCDN. Une haie indigène a été plantée dans le cadre d'une matinée participative en décembre 2011 (via les subsides « semaine de l'arbre ») et des bandes fleuries ont été implantées en mars

2012 (via les subsides MAYA). Pour compléter cet aménagement, l'implantation d'un verger de fruitier d'anciennes variétés sera mise en place et, ultérieurement encore, une clôture et un rucher seront placés. L'étape prochaine est donc la plantation des fruitiers.

Aspects financiers

- Plantation de 100 fruitiers haute tige à raison de 25 € par plant, soit 2500 €
- Tuteurs : environ 3,75 €/pièce, soit 375 € au total.

MONTANT DU SUBSIDE SOLLICITÉ : 2000 €

SOLDE SUR BUDGET COMMUNAL : 875 €

Les arbres remarquables et magnifiques dans le grand Gembloux.

Fiche projet issue du groupe 2 : plantations et aménagements d'espaces publics, sentiers et chemins

Résumé :

Ce projet vise à mieux connaître et à faire connaître le patrimoine arboré de l'entité. Un travail de recensement de terrain des arbres remarquables (vérifier leur état sanitaire, actualiser la liste des arbres classés si nécessaire) et des arbres magnifiques (qui ne disposent pas d'un statut particulier mais qui présentent un intérêt et pourraient donc être soumis comme proposition pour leur classement) permettrait de mieux connaître notre patrimoine et sa mise en valeur serait effectuée au niveau du public via des itinéraires de promenades distribués sous forme de brochures (voir en annexe 7, brochure pour GRAND-MANIL, seconde brochure « GEMBLoux GARES » en cours de finalisation) ou diffusés sur internet (voir http://www.cnbgembloux.sitew.com/A_telecharger.E.htm#A_telecharger.E et <http://www.gembloux.be/vie-locale/environnement/arbresremarquables/>). Leur diffusion serait aussi élargie via la collaboration PCDN/ Centre technique Horticole dans le cadre de la semaine de l'arbre (l'exposition « arbres remarquables » de la Province sera présente au CTH pendant en mois à cette occasion du 25/10 au 25/11 et donnera lieu à différentes actions en collaboration PCDN/CTH).

Ce projet rentre dans la continuité des actions entamées en 2010/2012.

Aspects financiers :

Impression des brochures de 2 balades supplémentaires: 2500 € (pour 1000 exemplaires de 2 balades supplémentaires au 5 existantes)

MONTANT DU SUBSIDE SOLLICITÉ : 2000 €

SOLDE SUR BUDGET COMMUNAL : 500 €

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : rappel de la fiche projet initiale et modifiée, relative aux jardins à l'école.
- Annexe 2 : descriptif du projet tel que présenté aux écoles participantes en 2012
- Annexe 3 : calendrier des différentes actions menées en 2012 par « vent sauvage » dans les différentes écoles
- Annexe 4 : résumé des achats réalisés par la Ville pour les différents projets des écoles en 2012.
- Annexe 5 : rappel de la fiche projet arbres remarquables
- Annexe 6 : compte-rendu de la réunion entre le CTH et la coordinatrice pour les actions à mener en collaboration sur la période du 25/10 au 25/11/2012.
- Annexe 7 : projet de brochure de balade arbres remarquables pour GRAND-MANIL